

FORMULAIRE D'ADHESION SAISON **2026-2027**

NOM DE L'ADHERENT : (Responsable légal pour l'inscription des enfants)	NOM DU CONJOINT :
Prénom :	Prénom :
Date de naissance :	Date de naissance :
N° de portable :	N° de portable :
Téléphone fixe :	Téléphone fixe :
Profession :	Profession :

N° d'allocataire CAF

Quotient familial :

NOM ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE :

N°

expiration le :

ADRESSE

RUE :

CODE POSTAL :

VILLE :

QUARTIER : ☐ Hoenheim Centre ☐ Ried ☐ Champfleury ☐ Grossmatt ☐ Quartier Ouest ☐ Autres communes

EMAIL :

@

Acceptez-vous de recevoir des informations concernant votre activité et la vie de l'association par SMS ? ☐ Oui ☐ Non

SITUATION FAMILIALE

☐ Célibataire ☐ Marié(e) ☐ Veuf(ve) ☐ Divorcé(e) ☐ Séparé(e) ☐ PACS ☐ Vie Maritale ☐ Autre

Nom(s) et Prénom(s) des enfants	Date de naissance	Ecole	Classe

INSCRIPTION AUX ACTIVITES

Activité	Nom	Prénom

PIECES A FOURNIR AVEC CE DOCUMENT

- Le règlement des prestations (chèque, espèces, chèques vacances, chèques CESU)
- Un certificat médical pour toutes activités sportives
- La notification de droit de CAF pour pouvoir bénéficier des tarifs soumis au QF

Pour les enfants et les jeunes, il faudra rajouter :

- La fiche sanitaire de liaison complétée et signée avec copie des pages de vaccinations du carnet de santé
- Une photo d'identité récente
- La fiche d'inscription spécifique à chaque ALSH complétée et signée, accompagnée du planning d'inscription
- Le règlement intérieur des ALSH complété et signé pour les enfants
- Le planning d'inscription et l'autorisation parentale pour les jeunes

Pour les personnes ne souhaitant pas fournir de justificatifs de revenus, merci de cocher la case suivante :

- ☐ accepte que le montant maximal soit appliqué pour les activités
-



Modalités

Votre adhésion est valable du **01/09/2026 au 31/08/2027**.

La grande majorité des activités fonctionnent du **lundi 22 septembre 2026 au vendredi 22 juin 2027 hors vacances scolaires** sauf pour les ALSH.

L'ALSH Périscolaire débute à compter du **mardi 01 septembre 2026**.

Les trimestres pour les ALSH sont :

1^{er} trimestre : 01/09/2026 au 14/12/2027

2^{ème} trimestre : 04/01/2027 au 02/04/2027

3^{ème} trimestre : 05/04/2027 au 02/07/2027

Congés scolaires 2026-2027

Toussaint : 18/10/2026 au 03/11/2027

Hiver : 20/02/2026 au 08/03/2027

Été : 04/07/2027

Noël : 20/12/2026 au 05/01/2027

Printemps : 17/04/2027 au 03/05/2027

Pont de l'Ascension : 13/05/2027 au 18/05/2027

Pour les activités physiques et sportives, il est nécessaire d'apporter lors de l'inscription, un certificat de non contre indication.

Si vous pensez vous être trompé après le premier cours, l'intervenant peut vous orienter vers un autre cours. Les remboursements, après le premier cours, ne sont accordés que pour des raisons de santé sur présentation d'un certificat médical (à compter de la date du certificat). Pour couvrir les frais liés à vos activités, vous serez remboursé du montant des séances restantes moins 40%.

Le règlement doit être effectué lors de l'inscription afin de valider cette dernière. Vous avez la possibilité de bénéficier d'un échelonnement de paiement (encaissement de chèques différés).

Nous acceptons les chèques ANCV et CESU. Pour tout règlement par chèque ANCV et CESU, il sera exigé une **commission de 5%** des prestations facturées pour couvrir les frais de gestion prélevés par les organismes.

Le CSC Hoenheim se réserve le droit d'annuler une activité si le nombre de participants est insuffisant, et de modifier des horaires d'activités.

J'accepte que les images prises dans le cadre des activités du Centre puissent être utilisées uniquement pour une communication des activités du Centre Socioculturel : ☐ oui ☐ non

L'adhésion à l'association vaut acceptation de ces modalités.

Je soussigné(e).....déclare avoir pris connaissance du fonctionnement de l'association, des modalités décrites ci-dessus, et souhaite, par la présente, ainsi que ma famille, devenir membre de l'association du Centre Socioculturel de Hoenheim pour la saison **2026-2027**.

Date :

Signature précédée de la mention « **lu et approuvé** »

Comment avez-vous connu les activités du Centre socioculturel ?

☐ presse ☐ plaquette annuelle ☐ mairie ☐ école ☐ ami ☐ site ☐ autres